

***Les partis politiques  
face aux enjeux du 9 juin 2024***

***Starter pack électoral à l'initiative du Mouvement  
des Etudiants libéraux***

---

**Philippe Destatte**  
**Historien et prospectiviste**  
**Maître de conférences à l'UMONS**

**Auditoire Drechsel, Faculté Warocqué**  
**Mons**  
**17 avril 2024**



# CONFÉRENCE

**Starter pack électoral : tout savoir  
sur les partis politiques en  
Belgique**



**Professeur Philippe Destatte**  
Président de l'Institut Destrée



**Auditoire Drechsel  
Warocqué**



**18h30**



**17/04/2024**



**umons.mel@gmail.com**



Pose tes questions en  
avance via ce QR code

# Quelques éléments pour introduire...

- Remercier les organisatrices et organisateurs de me faire l'honneur d'ouvrir leur nouvelle dynamique et surtout à mes anciennes et anciens étudiants du cours d'*Histoire de la Belgique contemporaine* de l'avoir fait au nom de l'indépendance intellectuelle et politique qu'ils ont bien voulu me reconnaître et dont ils ont fait un argument pour m'inviter.
- Souligner que je suis ouvert à l'engagement politique et philosophique des étudiantes et des étudiants qui souhaitent s'investir dans le gouvernance de l'Université et de la Cité, donc de la Wallonie, de la Belgique, de l'Europe voire du monde. C'est ainsi que je n'hésite jamais à leur donner la parole – en temps limité certes – comme je l'ai encore fait en ce début d'année avec le COMAC en auditoire.
- Dire toute l'importance des élections qui se profilent, du rôle des partis et mouvements politiques dans notre démocratie et dans l'avenir de nos collectivités politiques, malgré les difficultés de la temporalité, qui percutera la session d'examens.

Les élections du 9 juin 2024 apparaissent à de nombreux citoyens comme un nœud gordien...

- à cause de la complexité institutionnelle de la Belgique ;
- à cause de la simultanéité des élections régionales, fédérales et européennes, qui brouillent les enjeux.



# La méthode, les sources les questionnements



# Quelles assemblées va-t-on élire ?

**Parlement européen**  
(720 dont 22 BE et 8 CFB)

~~Senat  
(60)~~

~~Parlement de la  
Communauté française  
Wallonie-Bruxelles  
(94 dont 19 <PB)~~

**Chambre des Représentants**  
(150 dont 47 ds provinces wallonnes)

**Parlement de Wallonie**  
(75)

**Conseils provinciaux**

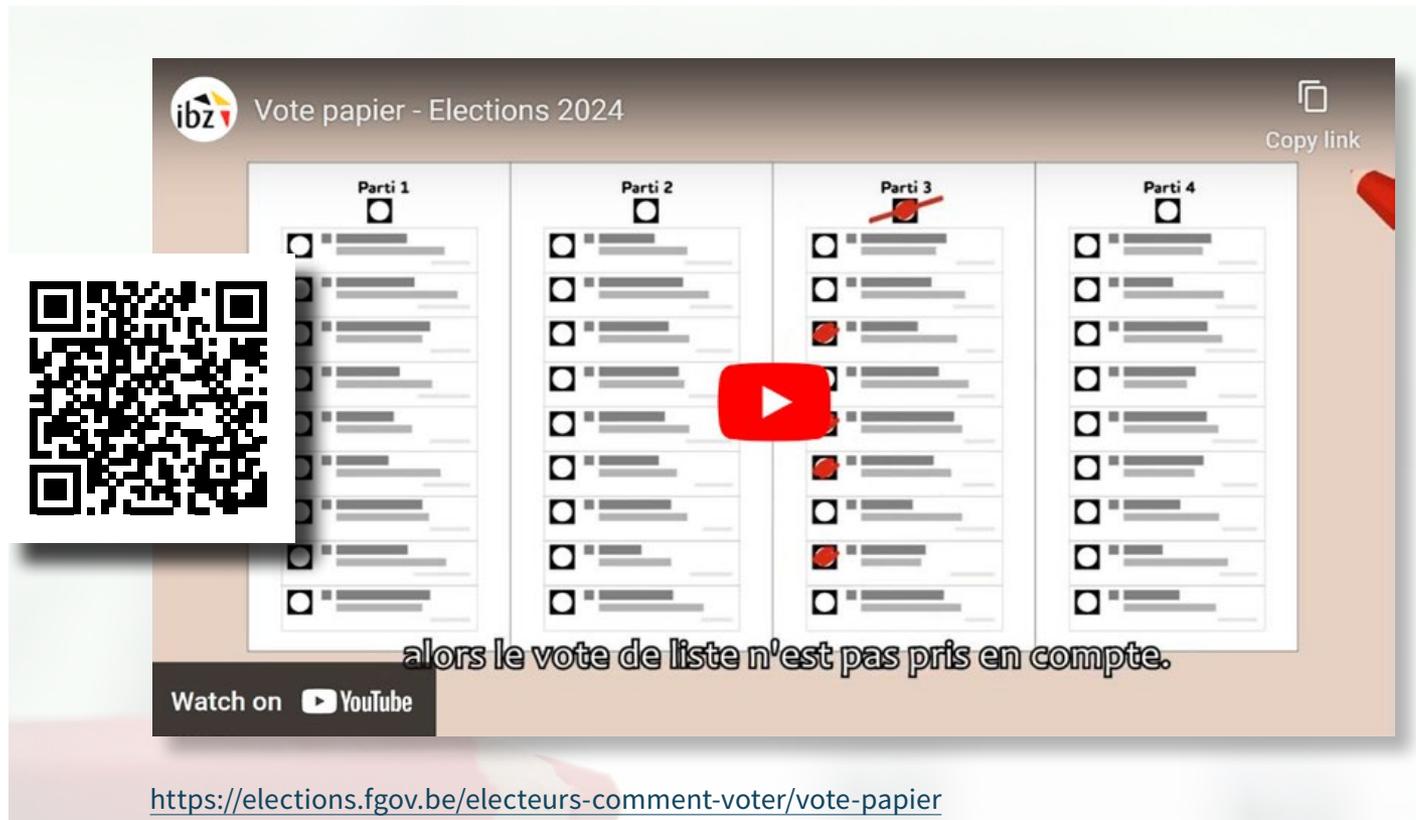
**Conseils communaux**

# Comment aborder la mécanique des élections ?

Une ressource utile de la Chambre, notamment pour la procédure :

*Numéro spécial Elections du Magazine de la Chambre, Janvier 2024 :*

[https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf\\_sections/pri/magazine/032\\_Magazine\\_FR\\_WEB\\_BAT.pdf](https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/pri/magazine/032_Magazine_FR_WEB_BAT.pdf)



Vote papier - Elections 2024

Copy link

Parti 1

Parti 2

Parti 3

Parti 4

alors le vote de liste n'est pas pris en compte.

Watch on YouTube

<https://elections.fgov.be/electeurs-comment-voter/vote-papier>

# Comment aborder la question des partis politiques ?

- Faire, en historien, l'histoire des partis politiques depuis leur création en 1846 ?

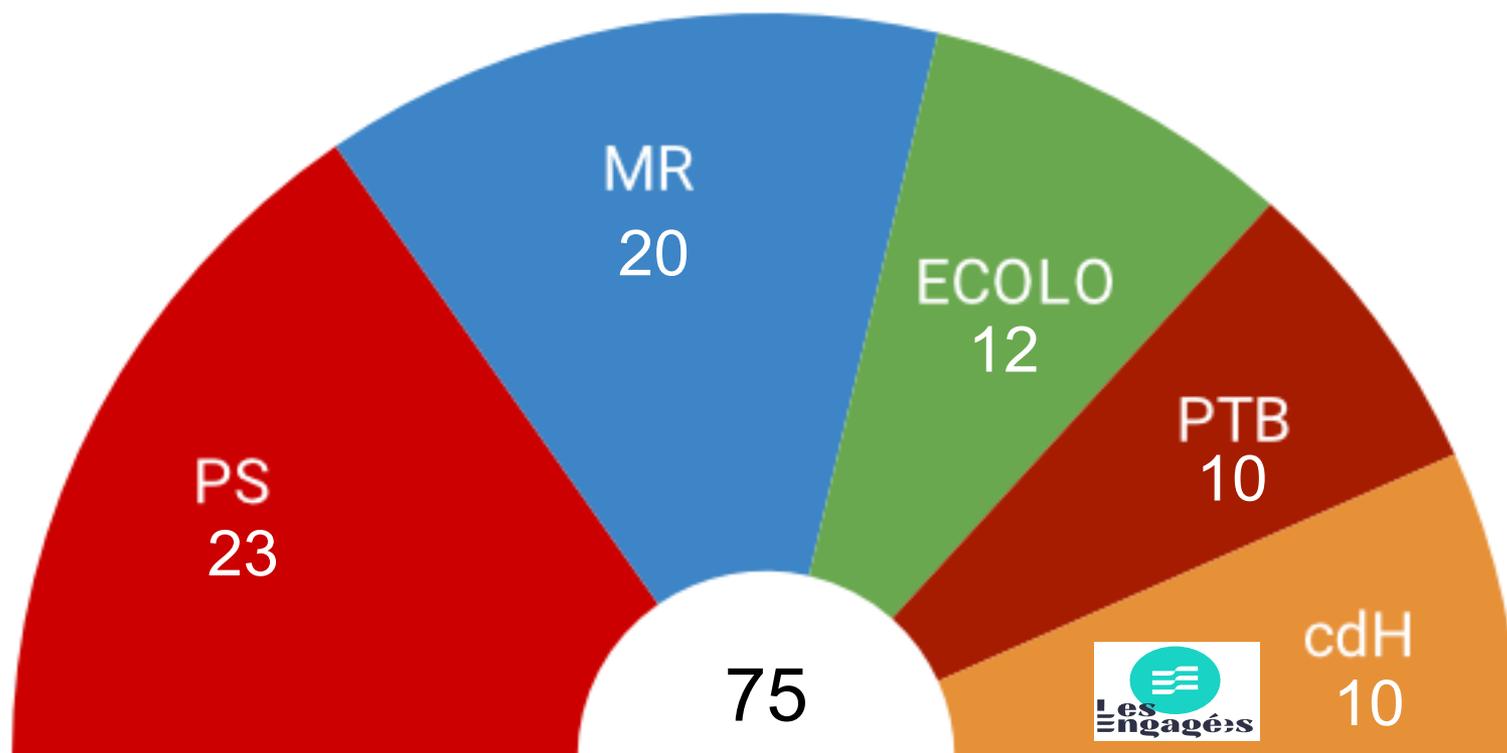
voir Ph. DESTATTE, *Histoire de la Belgique contemporaine, Société et institutions*, Bruxelles, Larcier, 2024, 390 p.



- Analyser, en politologue, l'évolution récente des partis ?  
voir Pascal DELWIT & Emilie van HAUTE dir., *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, ULB, 2021.

- Essayer d'identifier, dans les programmes, les enjeux qui nous paraissent intéressants et importants et comprendre ce que proposent les partis et les distinguent. Cela nécessite un travail considérable d'analyse ainsi que de choisir quels programmes de partis nous analysons. Nous avons décidé de nous focaliser sur les partis représentés au Parlement de Wallonie. Nous aurions pu faire d'autres choix qui nous auraient fait associer Défi ou la NVA. Nous ne nous sommes pas limités aux compétences régionales qui, d'ailleurs, ne sont pas toujours identifiées dans les programmes.

# Répartition des sièges des partis politiques représentés au Parlement de Wallonie



# Programmes généraux des partis politiques représentés au Parlement de Wallonie



*Solide et Solidaire, Programme du Parti socialiste, Elections du 9 juin 2024, Bruxelles, 2024. 1217 p.*

[https://assets.nationbuilder.com/psbe/pages/2953/attachments/original/1709026101/Programme\\_PS\\_2024.pdf?1709026101](https://assets.nationbuilder.com/psbe/pages/2953/attachments/original/1709026101/Programme_PS_2024.pdf?1709026101)



*Demain s'éclaire aujourd'hui, Programme général 2024 du Mouvement réformateur (MR), Bruxelles, 2024, 298 p.*

<https://www.mr.be/wp-content/uploads/2024/02/PROGRAMME-GENERAL-2024.pdf>



*Choisir l'avenir, Ecolo, Plus vert, plus juste, Programme 2024, adopté par les Conseils de Fédération des 18 novembre 2023, 15 décembre 2023 et 13 janvier 2024, Namur, 2024, 337 p.*

<https://ecolo.be/wp-content/uploads/2024/03/2024-Programme-consolide-final.pdf>



*Le courage de changer, Programme Elections 2024, Bruxelles, Les Engagés, 2024, 703 p.*

[https://www.lesengages.be/wp-content/uploads/2024/02/lesengages\\_programme2024\\_complet\\_2\\_v2.pdf](https://www.lesengages.be/wp-content/uploads/2024/02/lesengages_programme2024_complet_2_v2.pdf)



*Le choix de la rupture, Programme du Parti du Travail de Belgique (PTB), Bruxelles, 2024.*

<https://www.ptb.be/programme>

# Dialogues très interactifs avec Chat IA (Open AI), et – dans une moindre mesure - Sam IA (PTB).



Une manière utile d'aborder les près de 4000 pages des programmes des partis politiques, tout en testant les limites heuristiques de l'intelligence artificielle – qui sont réelles – et en essayant de déjouer ses travers et de contribuer à son apprentissage... et au nôtre.

# Exemple : quels sont les enjeux des élections régionales, législatives et européennes du 9 juin 2024 en Belgique ?



Voici un résumé des principaux enjeux des élections de 2024 en Belgique :

## Élections régionales :

- Réforme de la fiscalité et des politiques économiques régionales
- Transition écologique et développement durable au niveau régional
- Amélioration des services publics et des infrastructures régionales
- Renforcement de l'autonomie et des compétences des Régions

## Élections législatives fédérales :

- Réforme du système fédéral belge et équilibre des pouvoirs entre l'État fédéral et les Régions
- Politiques économiques et sociales nationales (emploi, fiscalité, protection sociale, etc.)
- Lutte contre le changement climatique et transition énergétique au niveau national
- Sécurité, santé publique et gestion de crises au niveau fédéral

## Élections européennes :

- Renforcement de l'intégration européenne et de la souveraineté de l'UE
- Politiques européennes sur le climat, l'environnement et la transition verte
- Régulation économique, fiscale et sociale au niveau européen
- Positionnement de la Belgique et de l'Europe sur la scène internationale

Les programmes des différents partis politiques abordent ces enjeux de manière plus détaillée, avec des propositions et orientations spécifiques. N'hésitez pas à me faire part de vos questions si vous souhaitez davantage d'informations.

# Les enjeux que nous proposons d'aborder :

## Introduction : les finalités de l'action politique

*Note : l'IA ne peut définir les finalités mais livre ses principaux axes des programmes des partis*

E1. La sauvegarde de la planète (avec contribution de l'IA, puis analyse et compléments renvoyant aux programmes)

E2. Les ambitions de la recherche scientifique (idem)

E3. Le développement économique (idem)

E4. La lutte contre la précarité (idem)

E5. Les volontés institutionnelles (sans contribution de l'IA)

# Introduction : les finalités de l'action politique



# Introduction : les finalités de l'action politique



*Quelle est la finalité (les buts ultimes) du programme du mouvement / parti ### en vue des élections du 9 juin 2024 en Belgique ?*



# Les finalités de l'action politique



Placer la justice sociale, la transition écologique et le progrès économique au cœur du projet politique pour améliorer le quotidien des citoyens.



1. Pouvoir d'achat et justice sociale :
  - Augmentation du salaire minimum et des allocations sociales
  - Réduction de la TVA sur les produits de première nécessité
  - Lutte contre la précarité et l'exclusion sociale
  
2. Transition écologique :
  - Investissements massifs dans les énergies renouvelables
  - Soutien à la rénovation énergétique des bâtiments
  - Développement des transports en commun et de la mobilité durable
  
3. Services publics de qualité :
  - Renforcement du système de santé et des soins de proximité
  - Amélioration de l'accès à l'enseignement et à la formation
  - Modernisation et accessibilité des services publics
  
4. Emploi et entrepreneuriat :
  - Création d'emplois durables, notamment dans les secteurs verts
  - Soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation
  - Formation professionnelle adaptée aux évolutions économiques
  
5. Cohésion sociale et égalités :
  - Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances
  - Intégration des populations issues de l'immigration
  - Renforcement des solidarités au niveau local et régional

# Les finalités de l'action politique



Moderniser la Belgique, la rendre plus compétitive et plus juste socialement, tout en réduisant le poids de l'État et en **responsabilisant davantage les citoyens**. L'accent est mis sur la relance économique, la réduction des charges, une fiscalité plus simple et incitative.



Principaux axes du programme :

1. Relance économique et compétitivité :

- Baisser les charges sur le travail pour stimuler l'emploi
- Soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat
- Réduire la bureaucratie et simplifier les procédures administratives

2. Réforme de l'Etat et de la fiscalité :

- Rationaliser les structures gouvernementales et les dépenses publiques
- Instaurer une fiscalité plus simple et incitative
- Transférer davantage de compétences aux régions et communes

3. Protection sociale et services publics :

- Garantir l'accès aux soins de santé pour tous
- Renforcer l'enseignement et la formation professionnelle
- Soutenir les personnes âgées et en situation de handicap

4. Sécurité et justice :

- Lutter contre la criminalité et le trafic de drogue
- Réformer le système judiciaire pour plus d'efficacité
- Mieux protéger les citoyens face aux menaces

# Les finalités de l'action politique



Placer l'écologie, la justice sociale et la démocratie pour construire une société plus durable et plus équitable.



1. Transition écologique et énergétique :
  - Accélérer la transition vers les énergies renouvelables (solaire, éolien, etc.)
  - Rénover massivement les bâtiments pour les rendre plus écologiques
  - Développer des transports publics et des modes de déplacement durables
2. Justice sociale et lutte contre les inégalités :
  - Garantir un revenu minimum décent pour tous
  - Améliorer l'accès aux soins de santé et au logement
  - Lutter contre la pauvreté et les inégalités de revenus
3. Démocratisation et participation citoyenne :
  - Renforcer la démocratie locale et la consultation des citoyens
  - Lutter contre la corruption et la transparence du pouvoir
  - Donner plus de poids aux citoyens dans la prise de décision
4. Préservation de l'environnement et de la biodiversité :
  - Protéger les écosystèmes et la biodiversité
  - Lutter contre la pollution et le dérèglement climatique
  - Promouvoir une agriculture et une alimentation durables

# Les finalités de l'action politique



Placer l'être humain et son bien-être au cœur des priorités, tout en assurant une transition écologique et économique durable, au service d'une société plus juste, sûre et transparente.



1. Placer l'Humain au cœur des priorités :
  - Redonner du sens et de la considération aux citoyens
  - Améliorer les conditions de vie et de travail des gens
  - Renforcer la justice sociale et la solidarité
2. Relancer l'économie de manière durable :
  - Créer de l'emploi, soutenir les entreprises et les indépendants
  - Développer de nouvelles filières économiques vertes et innovantes
  - Assurer une croissance économique qui profite à tous
3. Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique :
  - Réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre
  - Accélérer la transition énergétique et écologique
  - Préserver les ressources naturelles et la biodiversité
4. Améliorer la qualité de vie des citoyens :
  - Développer des infrastructures de transport modernes et durables
  - Construire davantage de logements abordables et écologiques
  - Garantir la sécurité et l'accès à une justice équitable
5. Repenser la gouvernance pour plus de proximité et de transparence :
  - Rendre les institutions plus à l'écoute des citoyens
  - Lutter contre la corruption et renforcer l'intégrité publique
  - Favoriser une prise de décision plus participative

# Les finalités de l'action politique



Construire une société plus juste, solidaire et durable, en plaçant les intérêts des travailleurs et des classes populaires au cœur de son programme.



1. Augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs et des classes populaires :
  - Hausse significative du salaire minimum et des pensions
  - Indexation des salaires et des allocations sociales
  - Lutte contre l'inflation et la vie chère
2. Amélioration des services publics et du système de santé :
  - Investissements massifs dans les hôpitaux, les maisons de retraite et les soins de santé
  - Gratuité des soins de santé essentiels
3. Transition écologique juste et protection de l'environnement :
  - Développement des énergies renouvelables
  - Réindustrialisation verte et création d'emplois dans les secteurs écologiques
  - Lutte contre la pollution et le réchauffement climatique
4. Justice fiscale et lutte contre la fraude et l'évasion fiscales :
  - Augmentation de la fiscalité sur les grandes fortunes et les entreprises
  - Renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale
5. Réduction des inégalités et de la pauvreté :
  - Politique sociale ambitieuse
  - Logements sociaux accessibles
  - Investissements dans l'éducation et la formation

# Les enjeux abordés :

Introduction : les finalités de l'action politique

E1. La sauvegarde de la planète

E2. Les ambitions de la recherche scientifique

E3. Le développement économique

E4. La lutte contre la précarité

E5. Les volontés institutionnelles



## **E1. La sauvegarde de la planète**

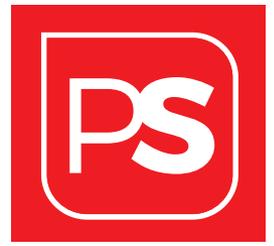
# La sauvegarde de la planète



La lutte contre le changement climatique et la transition écologique constituent une priorité centrale

- Réaliser une transition énergétique ambitieuse vers les énergies renouvelables, avec notamment un objectif de 100% d'électricité produite à partir de sources renouvelables d'ici 2030.
- Faire de lourds investissements dans l'isolation et la rénovation des bâtiments pour réduire la consommation d'énergie.
- Développer massivement des transports en commun, du vélo et des véhicules électriques pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> dans les transports.
- Soutenir l'agriculture durable et biologique, avec des aides aux agriculteurs pour la transition écologique.
- Assurer une protection renforcée des forêts, zones humides et de la biodiversité à travers de nouvelles zones protégées.
- Développer l'économie circulaire avec objectifs ambitieux de recyclage et de réduction des déchets.

# La sauvegarde de la planète



- Accroître la taxation des activités polluantes et des énergies fossiles pour inciter la transition écologique.
- *Assurer la prolongation de dix ans des deux centrales Doel 4 et Tihange 3 pour novembre 2025 selon les accords conclus entre le gouvernement fédéral et Engie lors de la législature 2019-2024.*
- *Envisager l'extension des centrales nucléaires qui ont été prolongées à la suite de la guerre en Ukraine, si le besoin en sécurité d'approvisionnement en électricité est confirmé. Pour le PS, le nucléaire est une énergie de transition qui permet de répondre à la demande en énergie dans le cadre de l'électrification massive de la société. (p. 548).*

# La sauvegarde de la planète



Un équilibre entre développement économique et protection de l'environnement, avec des mesures ciblées sur l'entreprise, l'innovation et les infrastructures vertes.

Une approche pragmatique, incitative et axée sur l'innovation pour concilier développement économique et protection de l'environnement.

- Investir massivement dans les technologies vertes et les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydrogène, etc.) pour accélérer la transition écologique.
- Encourager l'innovation et la recherche dans les domaines de l'économie circulaire, de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.
- Soutenir les entreprises qui s'engagent dans des démarches durables et écologiques.
- Développer les transports en commun électriques et les infrastructures cyclables dans les villes.
- Favoriser l'utilisation de véhicules électriques et hybrides à travers des incitations fiscales.

# La sauvegarde de la planète



- Investir dans les technologies de recharge intelligente et les réseaux intelligents d'électricité
- Investir dans les technologies de recharge intelligente et les réseaux intelligents d'électricité.
- Préserver la biodiversité et les écosystèmes en renforçant les zones protégées.
- Lutter contre la pollution de l'air, de l'eau et des sols.
- Promouvoir une agriculture et une sylviculture plus respectueuses de l'environnement.
- *Réussir aujourd'hui le défi du climat avec sécurité, science et innovation tant dans les énergies renouvelables que dans le **déploiement du nucléaire** pour que demain les générations futures bénéficient d'une énergie fiable, accessible dans un monde décarboné. Notre réalisme éteindra le climat d'angoisse. (p. 1).*

Une transformation en profondeur des modes de production et de consommation pour répondre à l'urgence environnementale.

- Atteindre l'objectif de 100% d'énergie renouvelable d'ici 2050, avec une sortie progressive du nucléaire d'ici 2025, des investissements massifs dans l'éolien, le solaire et la géothermie, ainsi que de fortes aides à la rénovation énergétique des bâtiments
- Développer une mobilité durable par l'accroissement des transports en commun, du vélo et de la marche, la fin des voitures thermiques neuves d'ici 2030 et de forts investissements dans les infrastructures cyclables et ferroviaires.
- Organiser la circularité de l'économie, avec l'objectif de zéro déchet d'ici 2050 par encouragement du réemploi, du recyclage et de la réparation. Les produits polluants et non recyclables seront taxés.

Protéger la biodiversité et développer une agriculture durable : protection des forêts et des zones naturelles, soutien à l'agriculture biologique et locale, interdiction des pesticides les plus dangereux.

# La sauvegarde de la planète



- Intégrer la gouvernance et la justice climatique dans toutes les politiques : taxation des émissions de CO<sub>2</sub> et solidarité avec les pays les plus touchés par le changement climatique.
- *Préserver l'habitabilité de la planète et de nos territoires en concrétisant les mesures des plans Énergie-Climat et celles des futurs plans de restauration de la nature. (...) A l'instar de l'avis de l'Inspection des Finances, chaque projet des gouvernements sera analysé par une **Inspection Climat-Nature**, créée afin d'intégrer la préoccupation du respect des limites de la Planète au cœur de la décision publique. (p. 8).*

# La sauvegarde de la planète

Le bien-être de la planète et la prospérité économique sont désormais indissociables.



- Accélérer la transition écologique et énergétique du pays, en favorisant les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Investir massivement dans l'isolation des bâtiments et les transports verts.
- Protéger la biodiversité et les écosystèmes, en limitant la déforestation et la destruction des habitats naturels. Développer les espaces verts dans les villes.
- Soutenir une agriculture plus respectueuse de l'environnement, en encourageant l'agroécologie et la réduction des pesticides. Promouvoir les circuits courts et la consommation locale.
- Fixer des objectifs climatiques ambitieux et contraignants, en ligne avec l'Accord de Paris. Taxer les émissions de CO<sub>2</sub> et soutenir l'innovation verte.
- Investir massivement dans les transports en commun, le vélo et les véhicules électriques. Réduire l'usage de la voiture individuelle.
- Renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable à tous les niveaux.

# La sauvegarde de la planète



- *Intégrer systématiquement dans toutes les publicités, sur tous les supports, la mention « En avez-vous réellement besoin ? La surconsommation nuit à la planète ».* (p. 103).

- *Apposer sur les produits un **éco-score**, analogue au nutri-score, afin que nous puissions faire nos achats pour notre bien à nous, mais aussi pour celui de notre planète. Prendre en compte, pour le calcul de cet éco-score, l'origine de fabrication du produit, ses éventuels lieux de transit pour sa transformation ainsi que son type de production (par exemple issu de l'agriculture intensive, biologique, de conservation des sols...) (p. 107).*

# La sauvegarde de la planète



## La Belgique, pionnière de la transition écologique et juste

Sauvegarder la planète en mettant en œuvre une politique ambitieuse de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.

- Etablir un cadre national de protection et de restauration de la biodiversité, en respect des engagements internationaux de la Belgique.
- Augmenter le budget belge consacré au financement international de la restauration et de la protection de la nature.
- Déclarer un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins.
- Sortir au plus vite de la production et de la consommation d'agrocultures.
- Lutter contre le lobbying des multinationales au sein des instances environnementales internationales en leur interdisant l'accès aux réunions.
- Renforcer et former le personnel des douanes pour mieux lutter contre le commerce illégal d'espèces végétales et d'animaux ou de produits issus de la déforestation.

# La sauvegarde de la planète



- Développer des forêts mixtes en essences et en âges pour préserver nos forêts des effets des changements climatiques et transformer les zones urbanisables inutiles en zones agricoles, naturelles, forestières ou en parcs naturels.
- Respecter notre patrimoine historique, culturel et naturel, en revalorisant les sites patrimoniaux et les friches industrielles pour créer de nouveaux espaces naturels et des lieux de rencontre culturels. (Sam)
- *D'ici à 2030, notre vision pour l'avenir est d'inverser la tendance à la perte de biodiversité, et la préserver, la restaurer et la reconnaître pour sa valeur et sa contribution à la prospérité de notre société et au bien-être humain. Pour y parvenir, nous préconisons une approche axée sur une protection efficace, ainsi qu'un développement agricole et forestier durable et une position internationale forte, solidaire et indépendante du diktat des multinationales.*  
<https://www.ptb.be/programme/biodiversite>  
<https://www.ptb.be/programme/amenagement-du-territoire>
- Impliquer les citoyens : donner plus de pouvoir de décision aux citoyens sur les enjeux environnementaux via des mécanismes de démocratie participative.



- Faire de la Belgique un leader européen de l'innovation scientifique au service de l'intérêt général et du progrès social.
- Encadrer strictement les financements privés de la recherche publique et cesser de créer des chaires privées d'entreprises dans les universités, favorisant plutôt la coopération avec les syndicats et la société civile. (IA Sam)
- *Soutenir la recherche scientifique publique dans des secteurs clés tels que les énergies renouvelables, la mobilité, l'efficacité énergétique, la protection de la nature, les soins de santé, la culture, ou l'allègement de la charge de travail grâce à de nouvelles technologies.* (IA Sam)
- *Réduire la durée des brevets issus de la recherche privée dans tous les domaines d'utilité publique à 5 ans maximum.* (IA Sam)
- *Garantir des carrières stables, en créant davantage de postes de chercheurs qualifiés et en rouvrant la possibilité d'accéder à un poste statutaire dans les institutions scientifiques publiques*

## E2. Les ambitions pour la recherche



# Les ambitions pour la recherche scientifique



## La présence forte et engagée de l'État dans la recherche et l'innovation

- Augmenter significativement les investissements publics dans la recherche et le développement, avec l'objectif d'atteindre 3% du PIB à l'horizon 2030.
- Favoriser les partenariats entre les universités, les centres de recherche publics et privés afin d'encourager les synergies et transferts de connaissances.
- Simplifier et harmoniser les procédures d'obtention de financements pour la recherche, notamment en créant un guichet unique.
- Soutenir l'innovation et la recherche dans des domaines prioritaires comme les technologies vertes, la santé, le numérique ou les sciences de la vie.
- Accroître la mobilité et l'attractivité des carrières scientifiques, en améliorant les conditions salariales et de travail des chercheurs.
- Développer une stratégie nationale de valorisation et de transfert des résultats de la recherche vers le secteur économique.

# Les ambitions pour la recherche scientifique



- Renforcer les liens entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail.
- *Simplifier l'administration des projets de recherche afin de redonner du temps aux chercheurs pour le développement de leurs projets (p. 464).*
- *Mettre en place des partenariats entre universités et hautes écoles dans le cadre du troisième cycle (cycle doctoral). Les universités doivent rester les institutions de référence pour le troisième cycle. Cependant, les hautes écoles comptent dans leurs rangs de plus en plus d'enseignants porteurs d'un diplôme de doctorat. Il sera bénéfique de pouvoir les impliquer dans l'encadrement de thèses menées par et au sein des universités. (p. 464)*
- *Doter le FNRS et les universités de moyens pour de la recherche à risque et disruptive, à la base des prestigieuses bourses ERC, afin d'orienter et de renforcer l'approche transversale des disciplines de recherche pour les enjeux tels que la transition durable. (p. 462)*

# Ambitions pour la recherche scientifique



## Stimuler la recherche et l'innovation

- Augmenter significativement les investissements publics dans la recherche et le développement, avec l'objectif d'atteindre 3% du PIB à l'horizon 2030.
- Favoriser les partenariats entre les universités, les centres de recherche publics et privés afin d'encourager les synergies et transferts de connaissances.
- Simplifier et harmoniser les procédures d'obtention de financements pour la recherche, notamment en créant un guichet unique.
- Soutenir l'innovation et la recherche dans des domaines prioritaires comme les technologies vertes, la santé, le numérique ou les sciences de la vie.
- Accroître la mobilité et l'attractivité des carrières scientifiques, en améliorant les conditions salariales et de travail des chercheurs.
- Développer une stratégie nationale de valorisation et de transfert des résultats de la recherche vers le secteur économique.
- Renforcer les liens entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

# Ambitions pour la recherche scientifique



*- Concentrer les centres de recherche autour de domaines stratégiques clés pour la Wallonie pour leur permettre d'atteindre l'excellence et les rendre incontournables tant au niveau européen - afin d'en capter les financements - qu'au niveau international. (p. 35)*

*- Poursuivre le dialogue, au niveau fédéral, pour le maintien d'une dispense de versement du précompte professionnel pour les chercheurs et son élargissement aux chercheurs en hautes écoles. Le MR souhaite également maintenir la déduction en matière de revenus d'innovation. C'est essentiel pour que la Belgique conserve sa place de leader européen dans ce domaine. (p. 35)*

# Les ambitions pour la recherche scientifique

## Un appui renforcé au monde de la recherche

- Faire de la recherche scientifique une priorité en augmentant significativement les budgets alloués. Leur objectif est d'atteindre 3% du PIB consacré à la recherche et développement, conformément aux engagements européens.
- Développer une recherche orientée vers la transition écologique et la lutte contre le changement climatique. Cela inclut le soutien aux sciences du climat, des énergies renouvelables, de la biodiversité, etc.
- Renforcer l'autonomie et la liberté de la recherche, tout en favorisant les collaborations entre secteurs public et privé. L'objectif est de stimuler l'innovation.
- Mettre en place des mécanismes de financement stables et pluriannuels pour la recherche, afin de garantir sa prévisibilité.
- Encourager la recherche ouverte et l'accès libre aux résultats et données de la recherche financée par des fonds publics.
- Promouvoir une meilleure valorisation et reconnaissance du travail des chercheurs, notamment en termes de carrière et de rémunération.

# Les ambitions pour la recherche scientifique



- *Renforcer structurellement des programmes de recherche d'innovation sociale et écologique en Wallonie et à Bruxelles.*
- *Faciliter le libre accès aux résultats de la recherche financée publiquement.*
- *Intégrer dans les conditions d'éligibilité au financement de projets en R&I la notion d'exemplarité sociale et environnementale et une évaluation des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) afin d'assurer que les financements de la R&I contribuent à la recherche de solutions aux défis sociétaux tels que les dérèglements climatiques, la perte de la biodiversité, la montée des inégalités et les crises sanitaires.*
- *Soutenir et développer des programmes de recherche appliquée dans les Low et Fair-Tech dans nos écoles d'ingénieur·es.*
- *Soutenir la co-création et la recherche participative. (p. 45)*

# Les ambitions pour la recherche scientifique



## Soutenir une recherche innovante, ouverte et valorisée

Les Engagés

- Accroître les investissements publics dans la recherche et le développement, avec l'objectif d'atteindre 3% du PIB à l'horizon 2030. Cela passerait notamment par une hausse des budgets alloués aux universités et centres de recherche.
- Développer une stratégie de soutien ciblé aux domaines de recherche prioritaires, en particulier ceux liés à la transition écologique, à la santé, aux nouvelles technologies et à l'innovation.
- Mettre en place un plan ambitieux de formation, de recrutement et de valorisation des carrières scientifiques, afin d'attirer et de retenir les talents.
- Encourager les partenariats et les collaborations entre les acteurs publics, privés et académiques pour favoriser les synergies et le transfert de connaissances.
- Simplifier et harmoniser les procédures d'accès aux financements de la recherche pour en faciliter l'obtention par les porteurs de projets.

# Les ambitions pour la recherche scientifique



- Renforcer les liens entre la recherche, l'enseignement supérieur et le monde socio-économique, notamment à travers des incitations fiscales pour les entreprises qui investissent dans la R&D.
- Promouvoir une meilleure diffusion et valorisation des résultats de la recherche scientifique auprès du grand public.
- Soutenir activement la recherche fondamentale, indispensable à l'innovation et à la production de connaissances.
- *Renforcer les liens entre la recherche, le monde économique et l'industrie, notamment par la création d'incitants fiscaux pour les entreprises qui investissent dans la recherche et le développement. (p. 389)*
- *Pérenniser le doctorat en entreprises en recourant à des mécanismes souples, flexibles et agiles pour motiver les entreprises et PME à recourir à ce type d'outil. (p. 389)*

# Les ambitions pour la recherche scientifique



## Investir dans la recherche pour les besoins sociaux

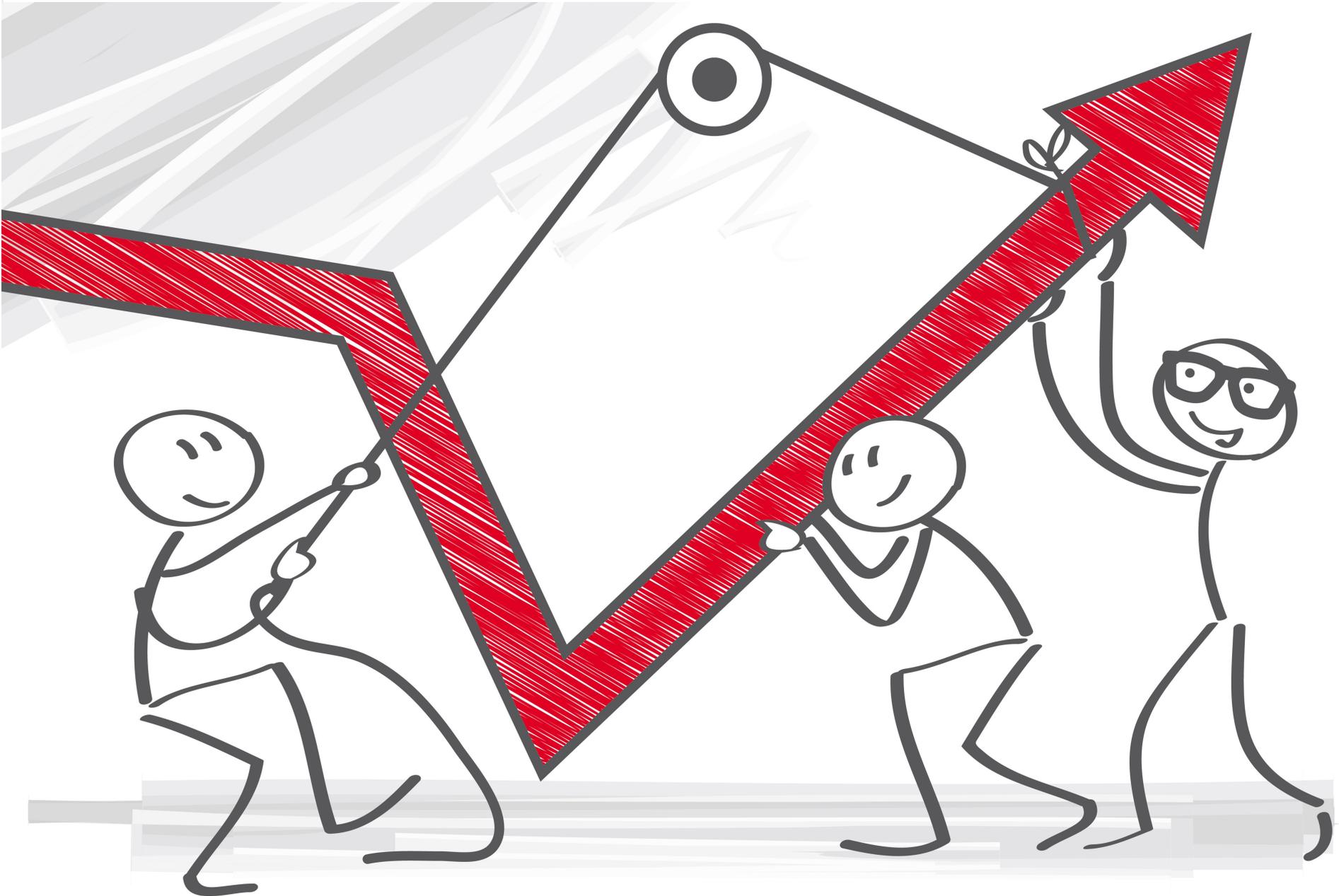
- Augmenter significativement les investissements publics dans la recherche fondamentale et appliquée, avec l'objectif d'atteindre 3% du PIB à terme et *1% du PIB pour la recherche publique à l'horizon 2029 (+ IA Sam)*.
- Assurer un financement stable et pérenne des universités, centres de recherche et laboratoires publics afin de garantir de meilleures conditions de travail et de rémunération pour les chercheurs.
- Développer des programmes de recherche pluridisciplinaires et collaboratifs, notamment sur les grands défis sociétaux comme la transition écologique, la santé publique ou les inégalités.
- Faciliter le transfert des innovations issues de la recherche publique vers les entreprises, tout en gardant le contrôle public sur ces innovations stratégiques.
- Renforcer la démocratisation de la recherche en impliquant davantage les citoyens et les travailleurs dans l'orientation des programmes de recherche.

# Les ambitions pour la recherche scientifique



- Faire de la Belgique un leader européen de l'innovation scientifique au service de l'intérêt général et du progrès social.
- Encadrer strictement les financements privés de la recherche publique et cesser de créer des chaires privées d'entreprises dans les universités, favorisant plutôt la coopération avec les syndicats et la société civile. (IA Sam)
- *Soutenir la recherche scientifique publique dans des secteurs clés tels que les énergies renouvelables, la mobilité, l'efficacité énergétique, la protection de la nature, les soins de santé, la culture, ou l'allègement de la charge de travail grâce à de nouvelles technologies.* (IA Sam)
- *Réduire la durée des brevets issus de la recherche privée dans tous les domaines d'utilité publique à 5 ans maximum.* (IA Sam)
- *Garantir des carrières stables, en créant davantage de postes de chercheurs qualifiés et en rouvrant la possibilité d'accéder à un poste statutaire dans les institutions scientifiques publiques*

# E3. Le développement économique



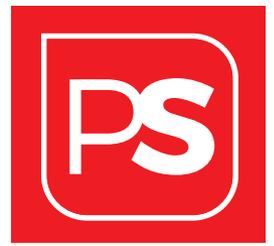
# Le développement économique



Un rôle accru de l'État dans l'économie, via des investissements publics, une réforme fiscale et un meilleur encadrement des entreprises, dans une optique de transition écologique et de justice sociale

- Augmenter les investissements publics dans les secteurs stratégiques (transition écologique, santé, éducation, recherche) à hauteur de 5% du PIB.
- Créer un fonds d'investissement public européen pour financer des projets d'intérêt commun.
- Instaurer une contribution exceptionnelle sur les très hauts revenus et patrimoines, et lutter contre l'évasion et l'optimisation fiscales des entreprises.
- Harmoniser la fiscalité européenne pour éviter les distorsions.
- Renforcer le dialogue social en étendant les pouvoirs des comités d'entreprise et des syndicats et en permettant une meilleure représentation des salariés dans les conseils d'administration.
- Soutenir les PME et l'économie locale, en facilitant l'accès au crédit et à la commande publique pour les PME.

# Le développement économique



- Encourager les circuits courts et l'économie circulaire.
- Favoriser les relocalisations industrielles.
- Soutenir la transition écologique en mettant en place un plan de transformation des secteurs les plus polluants, ainsi qu'en favorisant les investissements verts et les emplois de la transition.

# Le développement économique



*Il faut libérer les initiatives, simplifier les structures, stimuler la création d'emplois, soutenir la recherche et l'innovation. Le MR soutient également le développement des nouvelles technologies qui sont à la base d'une véritable révolution, notamment dans le secteur des services.*

- Baisser les charges sur le travail pour augmenter le pouvoir d'achat.
- Simplifier et réformer le système fiscal pour le rendre plus efficient.
- Encourager l'entrepreneuriat et l'investissement par des incitants fiscaux.
- Favoriser la flexibilité et la mobilité des travailleurs sur le marché du travail.
- Réformer les régimes de pension et de chômage pour encourager le retour à l'emploi
- Investir dans la formation et le perfectionnement des compétences
- Simplifier les démarches administratives pour créer une entreprise et améliorer l'accès au financement pour les PME et les *start-ups*.

# Le développement économique



- Stimuler l'esprit d'entreprise et soutenir les entrepreneurs.
- Investir dans les technologies vertes et les énergies renouvelables.
- Encourager les entreprises à adopter des pratiques plus durables.
- Soutenir la réindustrialisation verte et l'économie circulaire.

# Le développement économique



Construire une nouvelle économie plus écologique, inclusive et résiliente, en phase avec les enjeux environnementaux et sociaux du 21<sup>e</sup> siècle.

- Mettre en place une transition écologique de l'économie pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- Développer une économie plus circulaire, durable et respectueuse de l'environnement.
- Soutenir et accompagner les entreprises dans leur transition écologique.
- Investir massivement dans les énergies renouvelables, l'isolation des bâtiments et les transports verts.
- Instaurer une taxe carbone progressive pour inciter les entreprises et les ménages à réduire leurs émissions.
- Soutenir l'innovation verte et les filières d'avenir comme l'économie de la fonctionnalité, l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire.

# Le développement économique



- Aider les PME et TPE à se transformer en entreprises durables (formation, financement, mise en réseau).
- Favoriser les circuits courts, le *made in Belgium* et l'achat local.
- Investir dans la formation et la reconversion des travailleurs vers les métiers verts.
- Réorienter les aides et subsides publics vers les activités et entreprises vertes.

# Le développement économique

L'accent sur la compétitivité économique, l'innovation et la transition écologique et numérique des entreprises



- Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation en simplifiant les démarches administratives, en renforçant l'accompagnement des entreprises et en facilitant l'accès aux financements.
- Investir dans la formation professionnelle et continue pour développer les compétences des travailleurs, notamment dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre.
- Promouvoir une économie circulaire et durable en encourageant le recyclage, la réutilisation et l'écoconception des produits.
- Soutenir la transition numérique des entreprises, notamment les PME, à travers des aides à l'investissement et à la formation.
- Renforcer l'attractivité économique des différentes régions belges en développant des pôles d'excellence et en valorisant les filières industrielles stratégiques.

# Le développement économique



- Favoriser l'ancrage local de l'économie en soutenant les circuits courts, les produits locaux et le commerce de proximité.

# Le développement économique



Un modèle économique axé sur le rôle central de l'État, la redistribution des richesses et la transition écologique, en opposition aux politiques d'austérité et de libre-marché. L'objectif affiché est de remettre l'économie au service de l'intérêt général.

- Nationaliser et établir le contrôle public des secteurs stratégiques de l'économie (énergie, banques, transports, etc.).
- Investir massivement dans les services publics, la transition écologique et la création d'emplois.
- Augmenter le salaire minimum interprofessionnel à 14 euros de l'heure.
- Réduire le temps de travail à 30 heures par semaine sans perte de salaire
- Rendre la fiscalité plus progressive avec de nouvelles tranches d'imposition pour les hauts revenus.
- Lutter contre l'évasion fiscale et l'optimisation fiscale des grandes entreprises.

## E4. La lutte contre la précarité



# La lutte contre la précarité



*Que personne ne soit condamné à la précarité ou à la débrouille.*

- Augmenter progressive le salaire minimum à 14 euros de l'heure (1.800 euros bruts par mois) pour lutter contre la pauvreté au travail.
- Revaloriser les allocations sociales (allocations de chômage, pensions, etc.) afin de les porter au-dessus du seuil de pauvreté.
- Mettre en place un revenu minimum garanti de 1.500 euros par mois pour toute personne sans ressources.
- Lutter contre les contrats précaires (CDD, intérim, etc.) et promotion de l'emploi stable et à temps plein.
- Développer la formation professionnelle continue et d'un accompagnement renforcé pour l'accès à l'emploi durable.
- Investir massivement dans le logement social et les aides au logement pour les ménages modestes.

# La lutte contre la précarité



- Élargir la gratuité des soins de santé de base et des médicaments essentiels.
- Augmenter les moyens alloués aux services publics sociaux et de proximité.
- Instaurer un service public de la petite enfance gratuit pour tous.
- Porter une transition écologique juste, en veillant à ce que la lutte contre le changement climatique ne pénalise pas les ménages les plus modestes.
- *Le travail est le meilleur levier pour sortir de la pauvreté. En effet, le taux de pauvreté est largement supérieur chez les personnes sans emploi que chez celles avec emploi. Près de 70% des personnes au chômage vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 5,2% des personnes ayant un emploi. Toutefois, le travail n'apporte pas qu'un revenu, il est également «une condition essentielle d'épanouissement, de reconnaissance sociale et d'intégration ». Enfin, au sein de notre système de sécurité sociale basé sur une logique assurantielle, il permet d'acquérir des droits face au chômage, à la vieillesse et à la maladie. (p. 274)*
- *Augmenter les montants des bourses d'étude. (p. 291)*

# La lutte contre la précarité



## L'entrepreneuriat et la création d'entreprises comme un levier de lutte contre la précarité.

*- Valoriser aujourd'hui l'envie de faire, l'esprit d'entreprendre, mieux récompenser l'effort et le travail qui offrent du sens à la vie là où l'assistanat enferme, réformer l'impôt, atteindre les 80% de taux d'emploi en Wallonie et à Bruxelles pour que demain cohésion sociale, bien-être et solidarité soient assurés. Il n'y a pas de société heureuse sans travail, c'est un fait. (p. 1)*

- Simplifier et assouplir les réglementations sur l'emploi afin de favoriser la flexibilité et la création d'emplois.

- Mettre en place un "chèque-formation" pour permettre aux travailleurs d'accéder plus facilement à des formations qualifiantes.

- Réformer le système de la sécurité sociale pour le rendre plus incitatif au retour à l'emploi, notamment en revalorisant les allocations de chômage pour les chômeurs les plus âgés.

- Développer l'épargne-pension individuelle et le soutien à l'épargne-logement pour permettre une meilleure protection sociale des travailleurs.

# La lutte contre la précarité



- Baisser la fiscalité sur le travail (impôts et charges sociales) afin d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages.
- Faciliter l'accès au logement, notamment par des aides à l'achat ou à la rénovation, pour lutter contre la pauvreté liée au logement.
- Investir dans les infrastructures et les services publics de proximité pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

# La lutte contre la précarité



- Revaloriser les allocations sociales (chômage, handicap, pensions, etc.) afin de garantir un niveau de vie décent pour tous. Indexer régulièrement ces allocations sur l'évolution du coût de la vie.
- Instaurer un "revenu minimum garanti" pour toute personne en situation de précarité, permettant de couvrir les besoins de base.
- Développer massivement le parc de logements sociaux et abordables, et réguler les loyers pour éviter la flambée des prix.
- Faciliter l'accès aux soins de santé en renforçant la prise en charge par l'assurance maladie, notamment pour les personnes à faibles revenus.
- Investir dans la formation professionnelle et l'insertion durable dans l'emploi, en particulier pour les jeunes et les personnes éloignées du marché du travail.
- Soutenir les initiatives d'économie sociale et solidaire créatrices d'emplois de qualité.

# La lutte contre la précarité



- Lutter contre les discriminations à l'emploi et favoriser l'accès à l'emploi des publics fragilisés (handicap, origines, etc.).
- Simplifier les démarches administratives liées aux aides sociales pour en faciliter l'accès.

# La lutte contre la précarité



- Augmenter le montant du revenu minimum, des allocations sociales et des pensions afin de réduire la pauvreté et la précarité. Indexer régulièrement ces montants sur l'évolution du coût de la vie.
- Renforcer l'accès aux services publics essentiels (logement, santé, éducation) pour les personnes en situation de précarité, en développant notamment l'offre de logements sociaux et abordables.
- Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle pour les personnes éloignées du marché du travail, en adaptant mieux les programmes aux réalités du terrain.
- Soutenir davantage les familles monoparentales et les seniors isolés, qui sont parmi les plus touchés par la précarité.
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire, qui crée des emplois adaptés pour les personnes en difficulté.

# La lutte contre la précarité



- Simplifier les démarches administratives liées aux aides sociales et lutter contre le non-recours aux droits.

# La lutte contre la précarité



1. Augmenter le salaire minimum à 14 euros de l'heure (1.800 euros bruts par mois) pour lutter contre la pauvreté au travail.
2. Revaloriser les allocations sociales (chômage, pensions, etc.) afin de les porter au-dessus du seuil de pauvreté.
3. Créer un revenu de base inconditionnel de 1.500 euros par mois pour tous les citoyens, afin de garantir un niveau de vie décent.
4. Interdire les contrats précaires (CDD, intérim, etc.) et promouvoir l'emploi stable et à temps plein.
5. Mettre en place des formations qualifiantes et un accompagnement renforcé pour permettre l'accès à l'emploi durable.
6. Développer des logements sociaux et des systèmes d'aides au logement pour les ménages à faibles revenus.
7. Rendre gratuit l'accès aux soins de santé de base et aux médicaments essentiels.
8. Augmenter les moyens pour l'action sociale et les services publics de proximité.



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES  

---

**LE PARLEMENT**

## **E5. Les volontés institutionnelles**

# Le fédéralisme belge (2014-2024)

Pas de hiérarchie des normes  
 Compétences exclusives  
 Capacité internationale des compétences  
 Autonomie constitutive



Constitution belge

Monarchie

**Parlement belge**  
 150 députés fédéraux élus dans 11 circonscriptions

**Sénat**  
 50 sénateurs élus par les parlements des communautés et régions + 10 cooptés

Défense & relations internationales  
 Fiscalité fédérale & dette  
 Cohésion économique & soc.  
 Sécurité sociale (sauf prestations familiales) & pensions, Epargne  
 Energie nucléaire, Justice  
 Coordination de la recherche  
 Compétences résiduelles

**Gouvernement fédéral**  
 parité entre néerlandophones et francophones

**Parlement francophone**  
 94 députés

**Gouvernement francophone**

**CODECO**  
 (tous les gvts)

**Compétences régionales**  
 économie, social, aménagement, environnement, pouvoirs locaux, etc.  
**et communautaires**  
 enseignement, culture

**Parlement Ostbelgien**  
 25 députés

**Vlaamse Raad**  
 124 députés dont 6 Bruxellois

**Parlement BXL-Capitale**  
 89 députés  
 72 FR – 17 NL

**Parlement de Wallonie**  
 75 députés

**Gouvernement germanophone**

**Gouvernement flamand**  
 Communauté et région

**Gouvernement bruxellois**

**Gouvernement wallon**

# Les volontés institutionnelles



## Moderniser notre Etat fédéral

*Pour le PS, le fédéralisme belge doit se fonder sur une autorité fédérale forte et sur base de quatre régions. Le modèle fondé sur quatre régions ne signifie pas la fin de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui est le lien culturel inhérent à tous les francophones. Il vise à fonder la prise en compte des entités fédérées sur base de leurs réalités territoriales.*

*Les principes directeurs se fondent sur la solidarité nationale et interpersonnelle, la prise en compte des réalités territoriales et culturelles, l'autonomie et une coopération entre toutes les entités.*

*Le PS s'oppose à la vision du confédéralisme portée par certains partis en Flandre dont le projet est de mettre fin à notre pays. (p. 12-13).*

## Principes fondateurs d'une réforme de l'Etat :

- le maintien de la Sécurité sociale fédérale
- la responsabilisation des décisions prises y compris les effets sur les autres entités
- l'articulation plus claire des compétences entre les institutions francophones en renforçant la coordination entre entités francophones, *en répartissant de manière plus cohérente les compétences en recentrant la Fédération Wallonie-Bruxelles sur son socle dur de compétences à savoir la culture, l'enseignement, l'enseignement supérieur, les médias et l'audiovisuel.* (p. 13).

# Les volontés institutionnelles



*En ce qui concerne les autres compétences, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure il est possible d'envisager des transferts et d'analyser la faisabilité technique, juridique et budgétaire ainsi que mesurer les impacts sur les acteurs et d'engranger une simplification des structures et de la gouvernance ;*

- La meilleure prise en compte des réalités des territoires. L'objectif doit être de mener une réflexion globale sur le système de répartition des compétences entre le fédéral et les entités fédérées et entre les entités fédérées entre elles en prenant mieux en compte les réalités des territoires. La solution ne se résume pas à des défédéralisations et des refédéralisations mais peut également s'envisager dans une meilleure prise en compte des réalités territoriales dans la gestion des compétences ; (p. 13)

- Le renforcement de la coopération entre toutes les entités.

**Transformer le Sénat en assemblée citoyenne, tiré au sort et avec vocation consultative.** Il aurait également le rôle de Constituante populaire en étant chargé de mener une réflexion quant aux dispositions à inscrire dans la Constitution, notamment le socle de valeurs fondamentales fondant la société belge. (p. 982)

# Les volontés institutionnelles



## Des structures institutionnelles efficaces et légitimes

1. L'élection directe des chefs de gouvernement au sein d'une circonscription électorale fédérale ou régionale.
2. Des compétences mieux réparties *suivant l'entité la plus efficace et la plus adaptée*, avec refédéralisation de la prévention de la santé et des maisons de justice.
3. des processus d'arbitrage adéquats afin que le pays puisse parler d'une seule voix et que l'on puisse trancher en cas de conflit entre entités.
4. **une responsabilisation financière des entités** : les Régions doivent être d'avantage responsabilisées quant aux dépenses de paiement des allocations de chômage (système de bonus-malus).

### 5. Une simplification institutionnelle de Bruxelles

*On pourrait ainsi envisager de confier à la Région les compétences de la COCOM que sont l'aide aux personnes, une partie de la santé et les allocations familiales, voire de confier à la Région les compétences de la COCOF et de la Communauté flamande, pour éviter les politiques asymétriques, ce qui demande une négociation avec la Flandre. Réévaluer les relations entre la Région et les communes.*

Fusionner les zones de police.

## 6. Une amélioration de la coopération entre les francophones de Wallonie et de Bruxelles

*en remaniant les modalités de fonctionnement de l'espace intra-francophone. Pour diminuer le nombre de ministres et favoriser une action politique plus intégrée entre les différents niveaux de pouvoir, on pourrait envisager la constitution d'un Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles composé de ministres des Gouvernements de la Région wallonne et de ministres ou secrétaires d'État francophones de la Région de Bruxelles-Capitale. Le nombre de Ministres pourrait être réduit, par exemple, à 4. Le Ministre-Président, qui pourrait détenir également la compétence de l'enseignement obligatoire, serait le seul ministre propre à la Fédération Wallonie-Bruxelles.*

*Afin de maintenir l'unité et la communauté de culture des Belges francophones, qu'ils résident en Wallonie, à Bruxelles ou dans les communes à facilités, la Fédération Wallonie-Bruxelles serait maintenue et conserverait ses compétences essentielles : enseignement obligatoire, enseignement supérieur, culture, audiovisuel et sports.*

*La régionalisation d'autres compétences pourrait toutefois être envisagée pour autant que le transfert de celles-ci assure un fonctionnement plus homogène permettant de réaliser des synergies en évitant les doublons, de clarifier les responsabilités et d'alléger les administrations. Le transfert de compétences à Bruxelles suppose naturellement qu'un mouvement symétrique soit opéré par la Région flamande impliquant une négociation avec la Flandre. (p. 196-197)*

## 7. Le Sénat, une assemblée de décision rassemblant les différentes entités du pays

*Le Sénat serait l'instance qui pourrait engager le pays dans l'ordre international (sans qu'il faille encore entériner ces engagements dans chacune des entités fédérale et régionales et communautaires). Il serait l'instance au sein de laquelle seraient décidées les répartitions de charges entre les différentes entités du pays (budgétaires, environnementales ou autres) et il constituerait la chambre d'arbitrage en cas de différends et litiges entre entités fédérale et fédérées. Le Sénat agirait d'office ou sur saisine d'une entité ou du Conseil Intra Fédéral. Il serait composé d'élus de la Chambre (circonscription fédérale) et d'élus des entités fédérées, représentatifs de la proportion de ces entités dans le pays. Il prendrait ses décisions à la majorité qualifiée. (p. 197).*

## 8. La protection des grands équilibres qui fondent notre pays

facilités linguistiques, emploi des langues, périphérie...

## Une Belgique plus forte avec des institutions plus simples, plus efficaces et plus proches

### Six axes :

1. **Simplifier le modèle fédéral belge** notamment en organisant la répartition de certaines compétences sur une base territoriale.

*nous proposons de réorganiser le fédéralisme belge principalement autour d'un État fédéral, moteur et, dans certains cas, arbitre du fédéralisme coopératif, et de quatre entités fortes, de nature régionale: la Flandre, la Wallonie, Bruxelles et Ostbelgien. (p. 318)*

*Bruxelles (actuellement la Région de Bruxelles-Capitale) exercerait toutes ses compétences actuelles et reprendrait les compétences communautaires dites personnalisables (santé et aide aux personnes) ainsi que la formation professionnelle, l'aide à la jeunesse et l'enfance (actuellement dévolues tantôt aux Communautés, tantôt aux Commissions communautaires).*

*1. Le transfert de compétences se fait de façon progressive, parallèlement au développement d'une législation et de politiques publiques régionales dans les matières concernées, en concertation plutôt qu'en opposition avec les autres entités fédérées et l'État fédéral ;*

*2. La Commission communautaire commune (COCOM) est absorbée par Bruxelles ;*

*3. La régionalisation des institutions ne porte pas préjudice à la possibilité, pour une partie d'entre elles, de garder un caractère principalement néerlandophone ou francophone – l'offre néerlandophone en matière de social-santé et de crèches doit être étendue de manière ciblée et, en toute hypothèse, au moins maintenue (standstill) ;*

*4. Bruxelles doit parvenir à un bilinguisme opérationnel dans toutes ses institutions ;*

*5. Bruxelles se verrait également attribuer la compétence d'organiser un enseignement bilingue français-néerlandais sur son territoire et pourrait développer davantage d'initiatives biculturelles, sans préjudice du maintien des compétences des Communautés en matière de culture ;*

*6. Les mécanismes protecteurs des néerlandophones à Bruxelles et des francophones au fédéral doivent subsister et au besoin être modernisés. (p. 318-319)*

La Région wallonne exercerait toutes ses compétences actuelles sur son territoire (sauf en région de langue allemande) ainsi que les compétences personnalisables (santé et aide aux personnes), l'enfance et l'aide à la jeunesse issues de la Communauté française.

L'Ostbelgien disposerait de ses compétences communautaires actuelles et, sur son territoire, des compétences régionales. Néanmoins, elle pourrait déléguer l'exercice d'une série de compétences régionales à la Wallonie, après concertation et en accord avec elle.

La Communauté française subsisterait en tant qu'entité fédérée à part entière, mais ses compétences seraient resserrées autour de la culture et de l'enseignement et sa gouvernance simplifiée.

# Les volontés institutionnelles



La Commission communautaire francophone (COCOF) serait supprimée en tant qu'entité fédérée à part entière, mais une structure institutionnelle allégée pourrait subsister.

**2. Renforcer le niveau fédéral : promouvoir la coopération** entre les différents niveaux politiques, le fédéral devenant moteur et arbitre du fédéralisme coopératif.

- Faire de l'Etat fédéral l'unité de commandement en cas de crise
- Permettre à l'État fédéral de participer au financement de certaines politiques publiques d'une entité fédérée, pour autant que cette dernière n'indique pas son désaccord
- Faire de l'Etat fédéral un arbitre de dernier ressort (cadre international, gouvernance climatique, etc.
- Permettre des compétences-cadre et des compétences concurrentes.
- Favoriser le pilotage pluriannuel d'investissements stratégiques par le Fédéral.

**3. Renforcer le niveau fédéral : la répartition des compétences** par certaines refédéralisations pour des raisons de solidarité interpersonnelle ou pour permettre des gains d'efficacité et de simplicité (par exemple dans des domaines du climat et de l'énergie, de la mobilité, de la santé, de la justice, du sport, de la coopération au développement, etc.).

4. Simplifier la gouvernance et les institutions bruxelloises (...)

5. Simplifier grandement le paysage institutionnel situé entre la Région wallonne et les communes : suppression des institutions provinciales et renforcement de la supracommunalité.

6. Revitaliser la démocratie et les institutions : modification de la procédure de révision de la Constitution ou introduction d'une circonscription électorale fédérale. (p. 315-316).

*dans l'hypothèse où un blocage institutionnel indépassable conduirait à mettre en cause nos principes et en particulier l'existence du pays, le caractère fédéral de l'État ou les mécanismes de solidarité interpersonnelle ou interrégionale, nous plaiderons pour que la Wallonie, Bruxelles et Ostbelgien, forts de la communauté de destin qu'elles forment ensemble, poursuivent leur projet de développement commun au bénéfice de l'ensemble de leur population, francophone, néerlandophone et germanophone, à l'intérieur du cadre institutionnel belge (hypothèse promue par Ecolo) ou en dehors. Cette dernière hypothèse implique que la Fédération Wallonie-Bruxelles soit alors repensée, notamment pour accueillir, le cas échéant, d'une part des compétences que nous serions contraint-es de devoir défédéraliser et d'autre part, éventuellement, d'autres compétences déjà défédéralisées. (p. 317)*

# Les volontés institutionnelles

## Rendre notre fédéralisme plus simple et plus efficace



### 1. Faire de l'Etat fédéral le chef d'orchestre du pays

- *Refédéraliser certaines compétences pour une plus grande efficacité de l'action publique, notamment dans le domaine de la santé, du climat, des maisons de justice ou de la sécurité routière.*
- *Pour les compétences imposant une coordination entre les entités fédérées, l'Etat fédéral pourra fixer dans les lois spéciales des objectifs-cadres contraignants (en matière de taux d'emploi, de réduction de CO<sub>2</sub>...) et des normes (budgétaires, sociales, fiscales...) à respecter par les Régions et les Communautés, tandis que celles-ci choisiront la manière de les atteindre.*
- *Si les entités fédérées n'atteignent pas ces objectifs, l'Etat fédéral pourra se substituer à elles et prendre des décisions à leur place, mais à leurs frais.*
- *Le Fédéral serait ainsi le garant du respect de ces objectifs, de nos obligations internationales et de la loyauté fédérale.*
- *Le Sénat doit être constitué d'élus des entités fédérales et fédérées et jouer un rôle dans la définition de ces objectifs. À défaut, il doit être supprimé.*

# Les volontés institutionnelles



## 2. Simplifier nos institutions

### - Rapprocher Régions et Communautés

*Envisager le transfert de compétences communautaires vers les Régions pour peu, idéalement, que la Flandre fasse de même. (...)*

*En cas de nouveaux transferts de compétences fédérales, autoriser les Régions qui le souhaiteraient à mettre en commun certaines de leurs compétences. La Communauté française se transformerait en une réelle autorité bi-régionale Wallonie-Bruxelles et exercerait soit des compétences constitutionnelles propres (l'enseignement par exemple), soit des compétences déléguées par les Régions. Il s'agirait ainsi d'une véritable Fédération Wallonie-Bruxelles. (...)*

*Bruxelles pourrait devenir une Région authentiquement bilingue, supprimer ses organes mono- et biculturels (Cocof, VGC, Cocom) en transférant leurs compétences à la Région. Les Flamands de Bruxelles seraient désormais pleinement des Bruxellois néerlandophones et renonceraient à leur représentation garantie, ce qui alignerait leurs garanties sur celles prévalant pour les francophones au sein des institutions fédérales. (?) (...) (p. 563)*

*Enfin, supprimer la Commission communautaire française (COCOF) et transférer ses compétences à la Région (voir infra) ou, si ce n'est pas possible, les retransférer à la Fédération Wallonie-Bruxelles. (p. 564)*

# Les volontés institutionnelles



## We are one – Pour l'unité de la Belgique

### 1. Refaisons de l'Etat fédéral le centre de gravité de la Belgique

- *Le centre de gravité des décisions revient au niveau fédéral qui garantit l'égalité de tous les habitants. L'État fédéral fixe le cadre et les grandes orientations dans les domaines clés.*
- *Nous refédéralisons au niveau national les politiques de santé, de mobilité et d'énergie, d'eau, mais aussi d'économie, d'emploi, de nouvelles technologies et d'investissements publics.*
- *Les règles de l'État fédéral doivent primer sur celles des Régions et des Communautés, comme en Allemagne. Lorsque les intérêts des Régions menacent de bloquer le pays, c'est le fédéral qui tranche.*
- *Les applications concrètes adaptées aux réalités du terrain sont plutôt portées par les Régions, comme on le voit en Allemagne.*
- *Nous voulons que les ministres fédéraux soient responsables devant tout le pays. Une partie des députés sont élus par l'ensemble de la population sur une liste nationale, ce qu'on appelle la « circonscription fédérale unique ».*

# Les volontés institutionnelles



## 2. Plus d'unité est social

- *Un ministre de la Santé, pas neuf qui ne font que créer confusion et gaspillage. Nous optons pour un seul poste de commandement : nous refédéralisons les soins de santé.*
- *Nous garantissons une même sécurité sociale fédérale pour tous les habitants de Belgique. Ceci, tant pour l'assurance maladie que pour les pensions et les allocations de chômage.*
- *Nous garantissons l'égalité des droits de tous les enfants. Un enfant est égal à un autre enfant, où qu'il habite : nous refédéralisons les allocations familiales.*
- *Nous maintenons la représentation des syndicats et des mutualités au sein des organes de gestion de la sécurité sociale.*
- *Nous veillons à ce qu'il n'y ait pas de concurrence salariale entre les travailleurs. La concertation sociale, les conventions collectives de travail et le droit du travail restent donc des compétences fédérales.*
- *La plus grande partie des impôts est collectée au niveau fédéral : pour une fiscalité plus juste, où les épaules les plus larges portent les charges les plus lourdes.*
- *L'argent est redistribué entre le fédéral et les Régions suivant une clé de répartition de financement répondant aux besoins, afin d'assurer l'accès à des services publics comparables à tous les habitants du pays.*

# Les volontés institutionnelles



## 3. Plus d'unité est moins cher et plus efficace

- *Nous réduisons d'un tiers le nombre de ministres et de secrétaires d'État par la réfédéralisation. Nous supprimons ainsi aussi des dizaines de réunions de comités de concertation superflues.*
- *Nous établissons des lois et normes communes fédérales en matière d'environnement, de logement, de statuts d'agents des services publics... afin de simplifier et de rendre beaucoup plus rapide l'exécution des décisions.*
- *Fini avec les quatre ministres du climat qui se bloquent les uns les autres. Nous établissons un plan climatique national ambitieux et drastique sous la compétence d'un seul ministère.*
- *Nous élaborons un plan de mobilité national, avec l'accent mis sur le développement des transports publics, en particulier dans les grandes villes, à Bruxelles et dans sa périphérie.*
- *Nous maintenons la justice et la police au niveau national. Le crime organisé ne s'arrête pas aux frontières linguistiques.*
- *Nous optons pour une simplification de la structure de la Région de Bruxelles-Capitale avec, notamment, la suppression des trois sous-gouvernements.*



## 4. Plus d'unité est humain

- *Nous développons le bilinguisme dans l'enseignement et favorisons les échanges au-delà des barrières linguistiques. Nous instaurons l'enseignement obligatoire de la deuxième langue nationale dans toutes les Régions.*
- *Nous encourageons le multilinguisme.*
- *Nous mettons en place des normes communes pour l'enseignement en ce qui concerne les congés scolaires, les conditions de délivrance des diplômes, les salaires et pensions des enseignants.*
- *Nous stimulons la production d'émissions bilingues sur les chaînes de radios et de télévision publiques.*
- *Nous misons sur le développement de la coopération culturelle.*
- *Nous supprimons les listes linguistiques séparées pour les élections du Parlement bruxellois.*

**Premier essai de synthèse**

**... à corriger...  
et compléter...**



# Analyse de cinq enjeux par parti politique pour les élections du 9 juin 2024

PARTIS

ENJEUX



ecolo



**1. Sauvegarde de la planète**

Transition ambitieuse : 100 % d'électricité renouvelable en 2030. Taxation des pollutions et du fossile.

Approche pragmatique, incitative et axée sur l'innovation. Technologies vertes et nucléaire. Incitants fiscaux.

Une transformation en profondeur des modes de production et consommation. Sortie du nucléaire en 2025.

Accélérer la transition écologique et énergétique. Taxer les émissions de CO2 et soutenir l'innovation verte.

La Belgique pionnière de la transition écologique et juste. Sortie du nucléaire d'ici 2045.

**2. Ambitions pour la recherche**

Présence forte et engagée de l'Etat dans la recherche et l'innovation.

Simplifier les procédures de financement (guichet unique).

Domaines de recherche prioritaires liés aux transitions et à la santé.

Simplifier les procédures, priorités transitions & santé. Partenariats P & P.

Recherche pour les besoins sociaux. Transferts et contrôle innov. brevets.

**3. Développement économique**

Investissements publics ds secteurs stratégiques à 5% du PIB. Fonds invest. européen.

Baisser les charges sur le travail pour augmenter pouvoir d'achat. Flexibilité marché du travail.

Construire une nouvelle économie + écologique et inclusive. Circulaire et taxe Carbone.

Renforcer l'attractivité en développant des pôles d'excellence et des filières industrielles

Modèle fondé sur rôle central de l'Etat, la redistribution des richesses et la transition.

**4. Lutte contre la précarité**

Salaire minimum à 1800 euros brut. Revenu garanti de 1500 euros pour sans ressources.

Entrepreneuriat cølevier contre la précarité. Flexibilité chèques formation. Chømage limité.

Relever les allocations sociales. Revenu minimum garanti pour besoins de base.

Augmenter le revenu minimum des allocations sociales et des pensions, logements.

Salaire minimum à 2300 euros par mois. Revenu de base pour tous les citoyens.

**5. Les volontés institutionnelles**

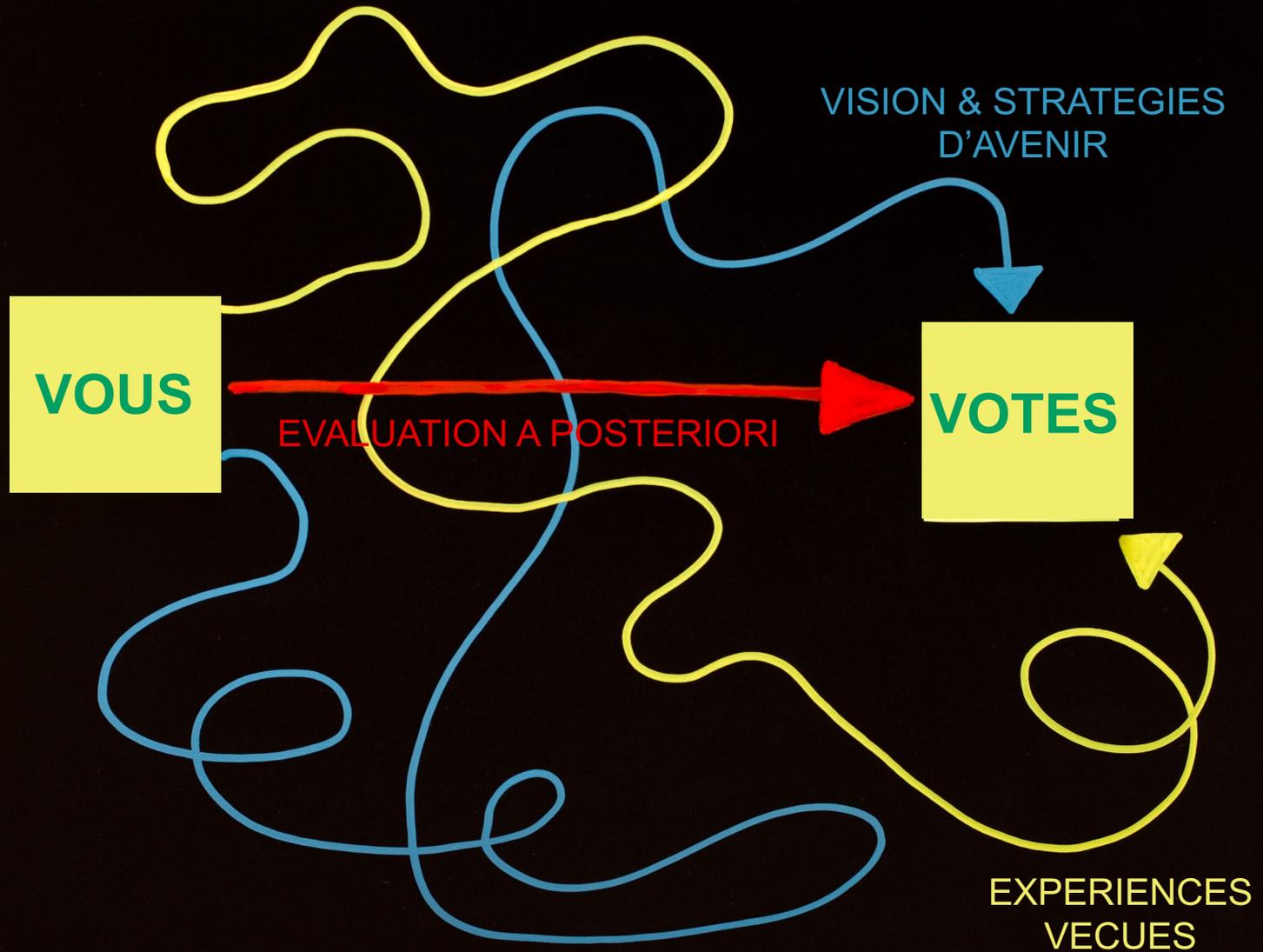
Fondé sur le modèle des quatre Régions tout en maintenant la Fédération Wal-Bru ?

Refédéralisation de la prévention de la santé et des maisons de justice. Arbitrage entre entités et simplification à BXL.

État fédéral, moteur et, dans certains cas, arbitre et quatre entités régionales fortes.

État fédéral chef d'orchestre, refédéralisation de santé, climat, maisons de justice.

Refédérer santé, mobilité, énergie, eau, économie, emploi, investissements publics.



Les chemins et critères de choix des votes

# Quelques éléments pour conclure...

- Aller voter est essentiel, c'est un devoir de citoyenne et de citoyen, et plus encore pour les intellectuels que sont les étudiant-e-s, les chercheuses et les chercheurs. Laisser à d'autres le choix des élues et des élus qui vont prendre des mesures qui nous engagent n'est pas responsable.
- S'informer et décrypter l'information est indispensable. Il est donc nécessaire d'appliquer toutes les règles de l'heuristique et de la critique que l'on apprend dans les cours, notamment d'histoire ou de méthodologie.
- Tenter d'objectiver les choix est important, chacune et chacun devrait faire le type d'exercice ici montré en y introduisant les enjeux qui lui sont chers. Mais les choix sont également subjectifs, liés à nos expériences.
- Voter pour des partis ou des mouvements a du sens, mais il faut également (ou avant tout) voter pour des femmes et des hommes en qui on peut placer sa confiance. Il est évidemment possible de faire des choix politiques différents en fonction des niveaux de gouvernance.
- Rester en alerte jusqu'au moment du vote est raisonnable. Personnellement, je sais pour qui je ne voterai pas, mais je ne sais pas encore pour qui je voterai.



**Merci !**

Philippe Destatte

Blog : <https://phd2050.org/>

[philippe.destatte@umons.ac.be](mailto:philippe.destatte@umons.ac.be)

@PhD2050